
**La chute n'est pas
un échec. L'échec
c'est de rester là
où on est tombé.**

Socrate

**Saisissez
la clé de
votre réussite !**

SADC

Société
d'aide au développement
de la collectivité

DE GASPÉ

SADC de Gaspé
15, rue Adams, bureau 200
Gaspé (Québec) G4X 1E5
tél : 418-368-2906
téléc.: 418-368-3927

**Courriel : sadcgaspe@outlook.com
Site web : www.sadcgaspe.ca**

SADC

Société
d'aide au développement
de la collectivité

DE GASPÉ



**INITIATIVE DE
SOUTIEN AUX
PETITES
ENTREPRISES**

OBJECTIF :

Permettre aux petites entreprises d'avoir accès à des expertises spécialisées (consultants) dans quatre champs d'intervention considérés comme des enjeux majeurs dans l'économie au Québec, et ce, afin d'améliorer leur productivité et leur rentabilité et d'assurer leur pérennité. Ces enjeux sont :

L'INNOVATION

- ▼ Bien cerner les besoins d'innovation de l'entreprise;
- ▼ Mettre en place une culture d'innovation dans l'entreprise;
- ▼ Développer une stratégie d'innovation durable dans l'entreprise.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ▼ Élaborer un plan de développement durable;
- ▼ Identifier les technologies et les procédés les plus efficaces et pertinents;
- ▼ Réaliser des projets pour réduire la pollution.

LA RELÈVE ET LE TRANSFERT D'ENTREPRISE

- ▼ Identifier les repreneurs et les aider à l'acquisition;
- ▼ Amener les cédants potentiels à démarrer le processus de transfert;
- ▼ Identifier les besoins d'aide dans le processus de transfert.

L'INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION (commerce en ligne)

- ▼ Identifier les technologies pertinentes;
- ▼ Développer une stratégie de marketing web;
- ▼ Utiliser les réseaux sociaux de façon efficace;
- ▼ Mettre en place un site de commerce en ligne durable.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

- ▼ Honoraires professionnels de consultation;
- ▼ Minimum de 10% du coût de l'intervention admissible financé par l'entreprise;
- ▼ Coût de l'intervention admissible déterminé par la SADC (cas par cas);
- ▼ Maximum de 90% du coût de l'intervention admissible financé par la SADC;
- ▼ Clientèle : Entreprises (OBNL et entreprises d'économie sociale sont exclus);
- ▼ Type d'aide : contribution non remboursable.

MODALITÉS :

- ▼ La SADC paie directement le consultant;
- ▼ La SADC fait une entente avec le client;
- ▼ Le client verse sa part de 10% directement à la SADC.

DURÉE DU PROGRAMME :

- ▼ Du 1er avril 2016 au 31 mars 2019 (budget limité annuellement).